

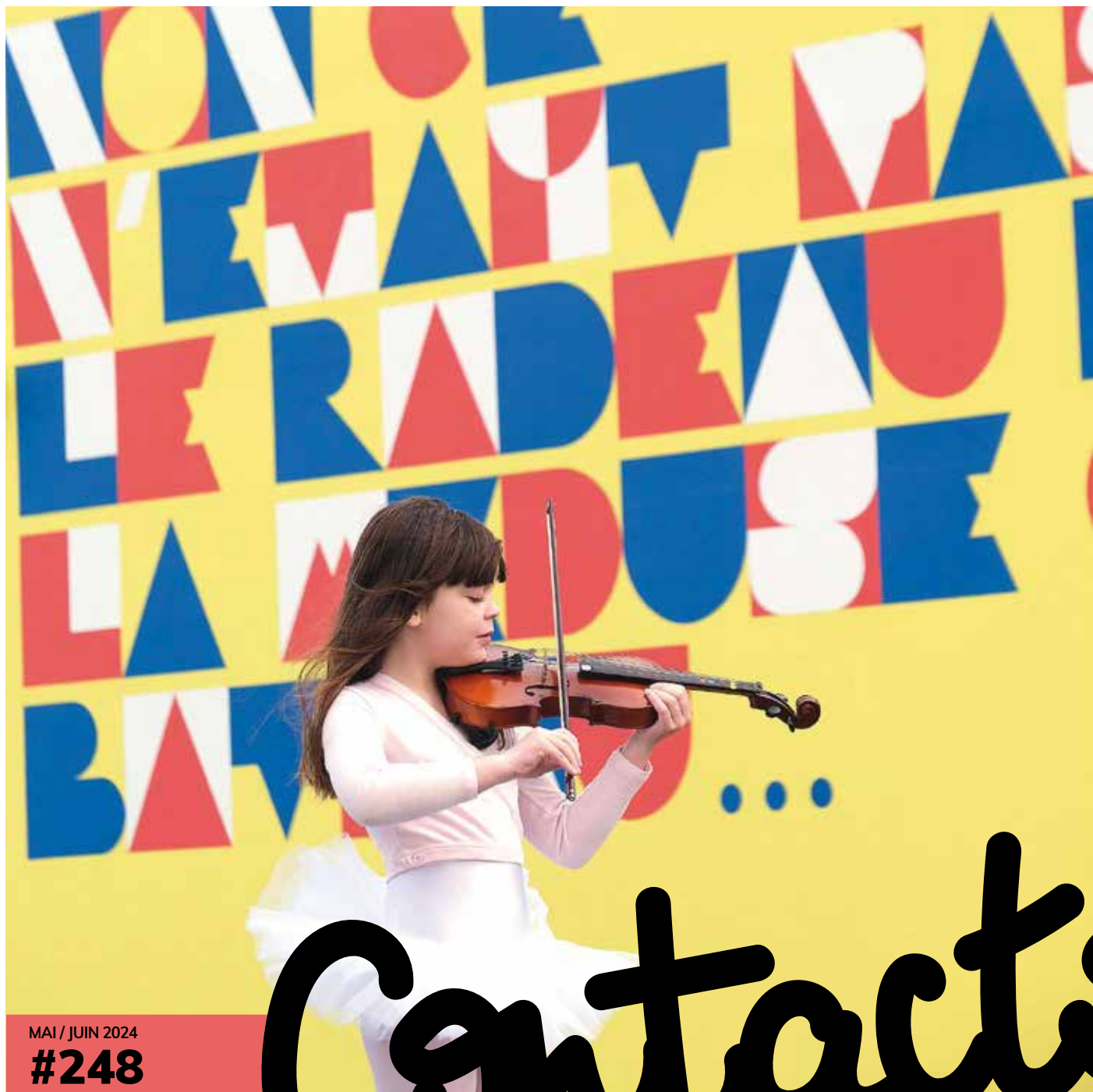


CITOYENNETÉ

Célébrer l'océan

GRAND ANGLE

Budget 2024, la Ville poursuit sa mue



MAI / JUIN 2024

#248

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ

AYTRÉ - 49 b av. Edmond Grasset



**Des professionnels de l'immobilier
à vos côtés depuis plus de 20 ans.**



Vous voulez

- VENDRE,**
- ACHETER,**
- UNE ESTIMATION GRATUITE** de votre bien,
- des CONSEILS...** contactez-nous !

Tél : **05.46.52.19.61**
 Mail : **contact@cbimmobilier17.fr**
 Site : **www.cb-immobilier17.fr**



Z.I. Belle Aire - 2 rue Jules Verne - 17440 AYTRÉ espacecuisines@wanadoo.fr

Votre cuisiniste à AYTRÉ depuis 1997

05 46 45 94 62
www.espace-cuisine-la-rochelle.com



**LA CAVE
ROSÉ, ROUGE ET BLANC**

SOMMELIERS CONSEILS EN METS & VINS
 VENTE DE VINS, SPIRITUEUX & BIÈRES
 PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
 PRESTATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Aytré, Rue de la Gare - 05 46 55 34 46
La Tremblade, Bel Jolly - 05 46 75 82 33

WWW.CAVE-RRB.COM
 CONTACT@CAVE-RRB.COM



**beaulieu
menuiseries**
Depuis 1978

SPÉCIALISTE ROCHELAIS
**DE L'OUVERTURE
 ET DE LA FERMETURE**

-  Fenêtres
-  Portes
-  Volets
-  Portails
-  Motorisation
-  Stores
-  Clôture

59, rue du 18 juin - 17138 PUILBOREAU
 Tél. : **05 46 67 13 31**

retrouvez nous sur
beaulieumenuiseries.fr 



Chère Aytrésienne, cher Aytrésien,

Bonjour et bienvenue au nouvel hôpital de territoire ! Cette nouvelle, nous nous y préparions ; la seule ville volontaire et où il était réellement implantable était Aytré.

OUI, mais pas sur le site ayant reçu un avis favorable du conseil de surveillance de l'Hôpital La Rochelle - Ré Aunis, pour le site dit de DBMA.

Depuis des mois, nous avons travaillé les différentes hypothèses et analysé les problématiques : nuisances, circulations, habitations, pollutions, déconstructions et reconstructions, ainsi que les connections aux réseaux. Pour nous, le seul site envisageable pour accueillir le centre hospitalier est celui de « Varaize sud ».

Tout y est possible :

- ▶ raccordement à la rocade,
- ▶ liaison aérienne, bus et vélos, halte TER à double sens,
- ▶ raccordement à la zone belle aire sous la voie ferrée programmée,
- ▶ connexion aux réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et eaux usées, etc.
- ▶ un espace disponible trois fois plus grand que le besoin, avec une extension possible dans 50 ans,

- ▶ pas d'habitation sur les parcelles limitrophe au projet - pas d'incidence de pollution sonore,
- ▶ des terrains moins chers à l'achat,
- ▶ un accès facilité pour les habitants des communes de l'île de Ré et des communautés de communes voisines,
- ▶ pas de saturation de l'avenue Simone Veil, située en entrée et sortie de ville,
- ▶ et enfin, la possibilité d'y adjoindre des équipements communautaires comme le dépôt de 150 bus sur 7 hectares, prévu le long de Simone Veil.

Et le ZAN, Zéro Artificialisation Nette, nous est opposé sur ce dossier... L'approche est grossière car, si l'hôpital s'installe sur les sites industriels des Cottes mailles, il faudra aussi artificialiser des terres agricoles de même surface ailleurs. Du pareil au même donc ?!

Comment imaginer nous laisser faire ? Comment ne pas demander par tous les moyens possibles le respect les habitants déjà présents, qui ne souhaitent que du calme et du bien vivre ?

Je crois que notre président d'agglomération oublie qu'il est le président des 28 communes et de tous ces habitants, et qu'à ce titre il doit nous préserver de toutes ces nuisances. Sachez que je serais, avec les élus de la majorité, à vos cotés pour faire entendre raison au positionnement du nouvel hôpital sur le site de « Varaize sud ».

Une réunion publique est organisée le 14 mai dans la salle Jules-Ferry à 18h45. Venez nombreux afin de faire porter votre voix sur ce sujet. Ensemble, nous pourrons faire entendre le bon sens.

Votre Maire,
Tony LOISEL
Mon seul parti c'est Aytré.

SOMMAIRE

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ

4 > 5 • INSTANTS CHOISIS

Retour en images sur les moments forts de notre ville

6 > 7 • INITIATIVES

- Animaux errants ou morts, que faire ?
- Elections européennes, à vos urnes !
- Canicule estivale, inscrivez vos proches au dispositif de veille sociale
- L'école de danse en fête
- 1^{er} juin, test bi-annuel du service de téléalerte
- À s'asseoir sur un banc 5 minutes avec toi
- La fête n'a pas d'âge
- Concert du 12 juillet, la programmation

8 > 9 • CITOYENNETÉ

Célébrer l'océan

10 > 13 • GRAND ANGLE

Budget 2024 : la Ville poursuit sa mue

14 > 15 • CULTURE

Les expos d'Elsa accueillent deux femmes
La maison Georges-Brassens inaugurée

16 • ÉCHOS

Écoquartier de Bongraine : nouveau point d'étape

17 • INTERVIEW

Alice Touchais, directrice générale de Sushi Robots

18 • AGENDA

19 • VOS

20 • SÉLECTION MÉDIATHÈQUE

Enrichissez votre savoir !

21 • EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

22 • CÔTÉ OCÉAN

La guinguette estivale d'Aytré plage est ouverte

instants choisis



© Ville d'Aytré - Emilie Chaix

21 février 2024

4^{ème} édition d'Aytré en sport. Un franc succès pour l'événement revu dans un format de challenges interclubs, avec la participation d'une centaine d'enfants répartis en équipes de 5 joueurs.

19 mars 2024

Cérémonie commémorative dans le cadre de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. En présence de Marie-Christine Millaud, 1^{ère} adjointe au Maire, du conseil municipal et des associations patriotiques.



© Ville d'Aytré - Aurélien Faidy



© Ville d'Aytré - Emilie Chaix

27 mars 2024

Signature du contrat d'engagement en faveur des quartiers prioritaires jusqu'en 2030. Objectifs : améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires et en faire des lieux où il fait bon vivre. Ce dernier concerne 14 200 habitants de l'agglomération, dont le quartier Pierre-Loti à Aytré.



Retrouvez plus de photos sur aytré.fr



12 avril 2024

Inauguration de la fresque de street art sur les tribunes du Complexe sportif. Sur le thème des Jeux olympiques de Paris 2024. Une réalisation effectuée par Zoïa (collectif Lord) avec les élèves de 4^{ème} du collège de l'Atlantique, et leur professeur d'arts plastiques.



13 avril 2024

Deuxième opération de distribution de paillage gratuit pour, en tout, 200 personnes. Un paillage réalisé avec vos sapins déposés en début d'année et les différentes tailles réalisées par nos agents.

© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



6 avril 2024
Prodigieuse représentation de *Drôle de stade*, spectacle cocréé par la Ville d'Aytré et l'Odyssee théâtre, mené par Annie Schindler, en présence de 200 comédiens, 20 associations et 1 000 spectateurs.

© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd

INITIATIVES -

Elections européennes, à vos urnes !

Tous les cinq ans, les citoyens de l'Union européenne élisent les membres du Parlement européen. Ces élections se déroulent le dimanche 9 juin. En France, les électeurs désigneront 81 députés, sur les 720 qui siègeront au parlement. Pour participer à ces élections, pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales d'Aytré.

+ Pôle population
État civil et services à la population
05 46 30 19 19

Vérifier votre inscription
et identifier votre bureau
de vote



Animaux errants ou morts, que faire ?

Si vous apercevez un animal qui a l'air perdu, contactez la police municipale de la Ville. Si l'animal en question n'est pas identifiable, la fourrière animale de la Communauté d'agglomération le prendra en charge et le conduira ensuite à la SPA. Si vous croisez un animal mort, surtout ne le déplacez pas ! Contactez la mairie et plus particulièrement le service propreté de la Ville en donnant l'emplacement exact et le type d'animal. La fourrière animale prendra en charge la dépouille, l'identifiera grâce au détecteur de puces afin de prévenir ses propriétaires.

+ Pôle technique, aménagement et écologie
05 46 30 19 19



Canicule estivale, inscrivez vos proches au dispositif de veille sociale

Lorsque le thermomètre s'affole et que les températures sont en hausse, tout le monde souffre, d'autant plus les personnes dites à risques. C'est pourquoi le Centre communal d'action sociale (CCAS) invite les citoyens à bénéficier de suivi et d'accompagnement personnalisé lors des phénomènes météorologiques intenses, grâce au dispositif de veille sociale mis en place. Ce dispositif s'adresse aux populations les plus vulnérables : personnes âgées, isolées, en situation de handicap, femmes enceintes ou encore à risques sont invitées à s'inscrire sur la liste dédiée. Lorsqu'une vague de chaleur se déclenche, le CCAS contacte un à un les inscrits et peut, le cas échéant, déployer le déplacement des professionnels à leur domicile.

+ Pôle solidarité - Centre communal d'action sociale
05 46 55 41 41

Réaliser l'inscription
au registre



Spectacle de danse



Les élèves de modern jazz vous présentent leur traditionnel spectacle de fin d'année, le samedi 29 juin à 18h et 20h30, maison Georges-Brassens. Des chorégraphies imaginées par Nadège Khouk. Billeterie disponible sur aytre.fr (réservation préalable élèves et leurs familles)

+ Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

L'association des commerçants dans une nouvelle dynamique

Avec la requalification du centre-ville et les légitimes questionnements associés, l'envie des commerçants d'Aytré de s'unir s'est faite ressentir. L'association des commerçants et artisans d'Aytré est ainsi de retour, présidée par Christine Charrier-Beaudonnet (agente immobilière). La trentaine de membres entend organiser des événements pour dynamiser le centre-ville et remercier la fidélité de leurs clients. Après la chasse aux œufs de Pâques, place à la fête des mères, puis des pères, avant de s'attaquer aux fêtes de fin d'année.

+ Association des commerçants et artisans d'Aytré (ACAA)
05 46 52 19 61



La fête n'a pas d'âge

Qu'il est bon de se rassembler pour passer un moment festif et convivial. C'est l'objectif des goûters des aînés, qui se déroulent régulièrement salle Jules-Ferry. Rendez-vous le 22 juin de 14h à 18h pour danser au son de l'accordéon de D'Yann sentimental. Le suivant aura lieu le 12 octobre, lors de la Semaine bleue et se voudra multigénérationnel. Pensez à vous inscrire préalablement auprès du CCAS.

- + Pôle solidarité - Centre communal d'action sociale
05 46 55 41 41
Tarifs : 7€ pour les Ayrésiens ; 12€ pour les extérieurs. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



1^{er} juin, test bi-annuel du service de téléalerte

Submersions, tempêtes, séismes, explosions industrielles... pour faire face à ce type d'événements exceptionnels et renforcer la sécurité, la mairie d'Ayré recommande aux habitants, commerces et entreprises de s'inscrire au service de téléalerte.

Il vous permet d'être informé rapidement et gratuitement par téléphone afin d'adopter les bons réflexes en cas de « risques majeurs ». 2 fois par an, le service est testé pour vérifier son efficacité. Ne soyez donc pas étonné de recevoir un SMS ce 1^{er} juin à 12h !

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19



Réaliser mon inscription
en moins de 2 min.

« À s'asseoir sur un banc 5 minutes avec toi »

Le plan d'eau des Galiotes s'embellit ! Deux nouveaux bancs en bois invitent à la détente et à la contemplation. 7 bancs ont également été déployés à la plage. Promeneurs, pêcheurs, familles... chacun peut désormais profiter de la vue, lire, pique-niquer ou simplement s'accorder une pause dans ce cadre paisible. Un investissement pour l'avenir qui renforce l'attractivité de ces lieux.

- + Pôle population
05 46 30 19 19

Concert du 12 juillet, la programmation



4 têtes d'affiche des années 80 vous attendent pour la deuxième édition de *La grande soirée rétro*, qui se tiendra vendredi 12 juillet dès 18h, parc Jean Macé.

La programmation se dévoile en avant-première pour les Ayrésiens, avec un accès privilège à la billetterie avant l'ouverture officielle au 21 mai 2024.

Pour découvrir qui vous fera danser durant cette soirée festive et réserver gratuitement vos billets, flashez notre QR code (ou rendez-vous sur aytre.fr) et entrez le mot de passe « MACUMBA ».

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19



Découvrir les artistes et réserver gratuitement vos places.

CITOYEN - NETÉ

Célébrer l'océan

Le samedi 8 juin 2024 de 14h à 23h, la Ville d'Aytré vous donne rendez-vous, parc de Godechaud (route de la Plage ou rue des Claires) pour la première édition d'Aytré prend le large. Organisé à l'occasion de la journée mondiale des océans et dans le cadre de la Fête de la mer et des littoraux ce rendez-vous festif et gratuit promet une immersion dans l'univers marin avec de nombreuses animations pour tous les âges. Alors empruntez la passerelle moussaillons et venez célébrer l'océan et l'écosystème littoral !

Aytré prend le large est une invitation pour célébrer l'océan et découvrir les trésors de notre littoral. L'occasion idéale de se reconnecter à la nature et d'en apprendre plus sur la préservation de cet environnement sensible.

Aytré prend le large - mais sera de retour le dimanche 9 juin pour voter à l'occasion du scrutin des européennes - hisse les voiles à l'occasion de la journée mondiale des océans et dans le cadre de la *Fête de la mer et des littoraux*.

Tout au long de l'après-midi découvrez les expositions et les associations partenaires qui vous sensibiliseront à la préservation de cet écosystème sensible, venez à la découverte des oiseaux, des petites bêtes et de la flore de l'estran, participez aux ateliers créatifs et pédagogiques, montez à bord d'un carrousel en bois unique en son genre pour un tourbillon d'émotions, prenez de la hauteur (jusqu'à 8 mètres ouah) en grim pant sur l'accrovoile sans oublier de sonner la cloche une fois en haut !

Cap sur les produits de la mer

L'association Blutopia sera présente pour son documentaire «De l'assiette à l'océan». Rencontre de scientifiques, d'activistes, d'entrepreneur-e-s, de femmes et d'hommes politiques afin de montrer comment la pêche, l'élevage industriel, l'usage de pesticides et d'engrais chimiques et le transport de marchandises modifient les équilibres naturels et menacent les écosystèmes marins. Des constats mais aussi des solutions y sont présentées. Oui, nous pouvons tou-te-s nous faire plaisir en mangeant sans détraquer l'océan.

En lien, sur le village, apprenez à réaliser un tartare d'algues. Rencontrez un ostréiculteur passionné qui vous partagera son savoir-faire et vous fera découvrir les techniques de production des huîtres. Que vous soyez un amateur de fruits de mer ou simplement curieux de découvrir un métier ancestral, cet atelier est fait pour vous !

C'est à bâbord qu'on chante le plus fort ?

Aytré prend le large c'est aussi de la musique ! L'association Les amis du musée maritime de La Rochelle proposera des chants de marins à 15h30 sur la scène nautique.

Le **Love Boat**, l'orchestre de l'amour accoste pour une folle soirée dès 21h. Préparez-vous à tanguer sur le pont au rythme des musiques les plus festives. Un concert à vous faire chavirer de bonheur.

Alors, enfiler votre plus beau ciré, chaussez vos bottes marines et venez danser !

Ce projet d'animation de la ville est imaginé pour sensibiliser les publics à la préservation de l'environnement et plus spécifiquement du littoral, à travers la mobilisation d'acteurs locaux et le prisme culturel et artistique.

LOVEBOAT ©calineLINDER



Le village

La Ville s'est attachée à identifier des acteurs locaux* œuvrant, notamment, à la préservation de l'environnement afin de les inviter à présenter leurs activités. Venez à leur rencontre sur le village :

- ▶ Les Maires pour la planète
- ▶ L'E.C.O.L.E de la mer et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- ▶ l'association de quartier Grand Large
- ▶ le centre nautique d'Angoulins (CNA)
- ▶ la Ligue contre le cancer
- ▶ Echo-Mer
- ▶ Blutopia
- ▶ Les p'tits débrouillards
- ▶ Graines d'expression
- ▶ le centre socioculturel d'Aytré
- ▶ le Centre communal d'action sociale d'Aytré (CCAS)

**liste non exhaustive*

Le programme des festivités d'Aytré est disponible sur aytre.fr et nos réseaux sociaux (@villeaytre). Des changements de cap peuvent survenir alors restez à l'écoute pour ne rien manquer. En cas de mauvais temps, identifiez - sur le programme dédié - les animations maintenues. Bon vent à tous !

- ➕ Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19
Programme détaillé à retrouver sur aytre.fr, rubrique « Agenda »



Découvrir
la programmation
complète et détaillée

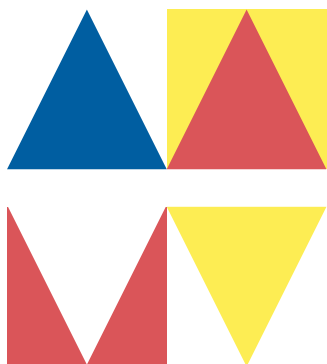
GRAND ANGLE

Budget 2024 : la Ville poursuit sa mue



© Ville d'Ayré - Aurélien Faïdy


Avec une section d'investissement à 9,2 millions d'euros, le budget 2024 atteint un pic qui s'explique par la concrétisation de nombreux projets arrivés à maturité, notamment en matière d'environnement et de bâtiments publics.



Auparavant, l'écart entre la section de fonctionnement et celle dédiée à l'investissement était conséquent, au bénéfice de la première. Il tend à se réduire depuis le début du mandat, l'équipe municipale ayant à cœur d'investir durablement pour la ville et d'œuvrer dans l'intérêt général en investissant dans l'espace public. Ainsi, le budget 2024 prévoit 16 millions d'euros de dépenses réelles. 53 % pour la part fonctionnement, qui couvre les charges de personnel, les achats de fournitures, les charges de gestion courante (électricité, eau...), l'aide sociale, les subventions aux associations, etc. 9,16 millions d'euros sont programmés côté investissement, soit 47 % du budget – prenant en compte les dépenses d'équipement. « *L'espace public est clairement au centre des investissements, confirme le Maire, Tony Loisel. Ce sont les lieux que tous les Ayrésiens fréquentent et qui donnent un sens à la vie communale. Nous avons presque terminé la reprise des toitures des bâtiments municipaux. Un plan nécessaire en raison de la vétusté et des nombreuses fuites constatées. Nous attaquons désormais les travaux routiers, avec les parkings, la voirie, l'éclairage...* »

L'inclusion et l'environnement au cœur des enjeux

Les investissements répondent aux axes de politique générale définis par l'équipe municipale depuis le début du mandat : accélérer la rénovation des bâtiments et de la voirie, préserver le patrimoine naturel, améliorer la propreté de la ville simplifier les circulations et embellir le cadre de vie, favoriser le bien vivre ensemble, moderniser nos écoles pour accompagner la jeunesse, soutenir la solidarité et l'équilibre social et renforcer la sécurité publique locale. Concrètement, les établissements scolaires, l'école de La Courbe en premier lieu, les équipements sportifs et l'aménagement du sentier littoral figurent parmi les priorités du budget 2024. Pour chaque projet éligible, la recherche de subventions est systématique, afin d'alléger les dépenses communales. À noter que le désendettement de la Ville se poursuit, aucun nouvel emprunt n'ayant été souscrit depuis 2019.

 Pôle ressources
05 46 30 19 19

Rédaction : Julie Leboissetier

Impôts locaux 2024 : Aytré n'augmente pas sa part

Cette année encore, les taux d'imposition appliqués par la Ville restent inchangés. La taxe d'habitation sur les résidences secondaires stagne à 13,44 %. La taxe foncière sur le bâti s'élève toujours à 51,89 %. Enfin, la taxe foncière sur le non bâti est de 49,83 %.

En revanche, la base fiscale établie par l'État, sur laquelle la Ville d'Aytré ne peut agir, subira une augmentation de 3,9 %.



UN BUDGET 2024

Responsable
et solidaire

Un BUDGET
25M d'eu
16M€ de
de fonc

POLITIQUES PUBLIQUES - PAR - HABITANTS

- 536€ pour l'éducation et le sport
- 492€ pour l'amélioration du cadre de vie
- 229€ pour l'habitat et l'équipement du territoire
- 130€ pour la culture et l'animation de la ville
- 82€ pour la solidarité, l'inclusivité et l'action sociale
- 42€ pour le renforcement de la sécurité publique
- 353€ pour l'administration et les services à la population

Source : INSEE 2024 - 9 722 habitants

Illustration Cathy Jno



Plus d'infos sur aytre.fr

9M€ DE

UNE POLITIQUE
D'INVESTI

en matière
trava

DU TERRIT

- 1,4M€ en faveur de l'aménagement et de la préservation du patrimoine, urbain comme rural
- 797 000€ pour la réhabilitation des équipements sportifs
- 766 000€ pour la restructuration des écoles
- 736 000€ pour accompagner la métamorphose de



GLOBAL de
uros dont

dépenses
ionnement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

E VOLONTAIRE
ISSEMENT

re de
nsformation

POIRE

de la
naturel
ents

du cœur de ville



Un budget d'investissements tourné
VERS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

locale

- 530 000€ pour la réfection des voiries
- 175 000€ de matériel de vidéoprotection aux abords des écoles et lieux sensibles
- 365 000€ pour la rénovation du parc lumineux
- 49 000€ de déploiement de signalisation et d'outils de prévention



DES INVESTISSEMENTS

— en faveur —

DU BIEN-VIVRE

ensemble

- 105 000€ pour la rénovation de la maison Georges-Brassens
- 130 000€ pour la création d'un plateau multisports
- 64 000€ pour la promotion de la culture et de l'animation
- 52 000€ pour recueillir vos avis et les données d'experts pour la création de la halle de marché couverte
- 32 500€ pour améliorer l'inclusivité



Des mesures
TOURNÉES
vers la transition
ÉCOLOGIQUE

- Extinction de l'éclairage public de 22h à 7h
- Passage du parc lumineux en 100% LED
- Diminution des températures et de la période de chauffage dans les bâtiments communaux
- Rénovation énergétique des bâtiments
- Plantation massive d'arbustes pour débitumer le territoire et recréer des îlots de fraîcheur

CULTURE

Les expos d'Elsa accueillent deux femmes

Trois semaines, c'est le temps qu'offre la médiathèque d'Aytré pour que les artistes locaux exposent en son sein. SAndo et Maryline Grégorutti vont ainsi se succéder en mai et juin.

Découvrir tous les artistes programmés



+ Expositions visibles librement au 1^{er} étage de la médiathèque, aux horaires d'ouverture habituels. Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19



1 "Abstractions"

Du 24 avril au 18 mai, c'est SAndo, artiste plasticienne, qui installe ses créations. Ces dernières, peintes à l'acrylique, seront essentiellement tournées vers des paysages marins. "Je présente des œuvres avec des mers calmes ou déchaînées",

Passionnée par la peinture depuis sa jeunesse, SAndo a façonné sa technique au sein de l'école Martenot à La Rochelle. Au fil du temps, elle expérimente, ose et explore différentes techniques, passant de la structure rigide à une plus grande liberté artistique. Son travail est le reflet de ses émotions et de son attachement pour la région. Elle aime faire vibrer sa palette de couleurs, comme un brin de folie qu'elle distille sur ses toiles qu'elle a à cœur de présenter au public de sa Ville.

Pour ceux et celles qui désirent échanger avec l'artiste, SAndo sera présente sur place samedi 4 mai, de 14h à 18h.

Pour en savoir plus sur le travail de SAndo : sando.me

2 "Du mouvement et de l'énergie"

C'est ensuite au tour de Maryline Grégorutti de faire découvrir ses œuvres du 22 mai au 15 juin. Des toiles qui combinent plusieurs techniques : le collage, l'acrylique et l'huile. "Ce que j'aime avant tout c'est le mouvement, les couleurs et l'énergie qui s'en dégagent", indique l'artiste qui se consacre à son art de manière professionnelle depuis 4 ans. La dizaine d'œuvres qu'elle a sélectionnées pour la médiathèque évoquent les thèmes de l'enfance, de la nature et des voiles. "Mes toiles sont abstraites et réalisées dans un élan vital qui exprime la spontanéité, la force des émotions et de l'imaginaire", souligne celle qui a longtemps travaillé dans le monde du spectacle vivant où elle fabriquait les décors. Elle a renoué avec son amour pour l'art et est désormais une artiste touche à tout, qui manie aussi bien l'argile, que la céramique ou encore la peinture.

Pour en savoir plus sur le travail de Maryline : maryline-gregorutti.fr/



Rédaction : Julia Tourneur

La lettre d'Elsa

Recevez tous les 3 mois la lettre d'information culturelle de la Ville.

Événements, actualités, spectacles et temps forts au sein de l'agglomération, le tout ponctué d'une touche d'humour ... décapante !

Inscription gratuite sur aytre.fr ou en flashant ce QR code





La maison Georges-Brassens inaugurée

Après plusieurs semaines de travaux, la maison Georges-Brassens sera présentée vendredi 14 juin sous le signe de la fête.

La Maison Georges-Brassens dévoile une façade aux couleurs désormais chatoyantes. Recouverte d'une fresque monumentale, elle place le bâti en point d'entrée de la ville et de l'agglomération, grâce à sa proximité avec l'avenue Simone Veil.

Découvrez le *phare culturel* réalisé par l'artiste muraliste Julien Frenzel, au cours d'une soirée festive, dont la singularité pourrait vous surprendre...

Visite guidée décalée

Dans le cadre du festival *Les Transhumances littorales*, découvrez « *Les Folles visites de Fred Billy* ». À précisément 18h18, la compagnie *Ça va sans dire* vous embarquera dans une (re)découverte d'Aytré, de la maison Georges-Brassens et de ses environs. Le spectacle, tout en déambulation, mêle écriture et improvisation, pour s'imprégner de l'ambiance et de l'instant. Embarquement immédiat dans le mouvement !

Vernissage burlesque par et pour âme(s) sensible(s)

Toujours dans le cadre des *Transhumances littorales*, le public se verra proposer le spectacle « *Suzie* » à 19h19. Le temps d'un vernissage, Suzie accueille petits et grands (dès 5 ans) pour l'inauguration d'une exposition temporaire. En compagnie de Margotine, Suzie s'arme de ses pinceaux pour partager sa vie à travers les grands classiques de la peinture. Entre les bâches et les toiles, Bach résonne.

Et bien dansez maintenant

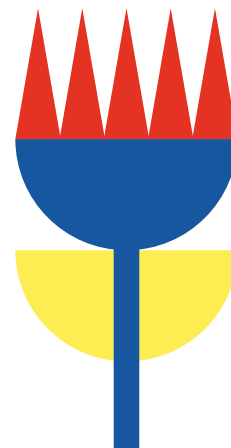
La soirée s'achèvera par un concert surprise (très) festif à partir de 21h.

Transhumances littorales | 3^e édition
8 MAI - 13 JUIL 24

Transhumances littorales, acte 3 !

Ce festival porté par Sur le Pont - CNAREP en Nouvelle-Aquitaine associe 9 communes de l'agglomération rochelaise, dont Aytré, pour proposer une programmation éclectique de spectacles de rue ! Un parcours de fêtes printanières et estivales en accès libre et gratuit, une douce odysée artistique.

+ Transhumances littorales 2024, du 8 mai au 13 juillet



+ Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

Rédaction : Julia Tourneur

CHOS

Écoquartier de Bongraine : nouveau point d'étape

© Alban Gilbert pour Aquitanis



Le projet d'écoquartier de Bongraine et ses 800 nouveaux logements se profile à l'horizon. Les permis de construire des programmes de la première phase sont déposés dès le mois de mai et s'échelonneront jusqu'à la fin de l'année.

“L'année 2024 est marquée par deux grandes étapes pour le futur écoquartier de Bongraine : le dépôt des permis de construire des programmes de la première phase en mai et le lancement des travaux des espaces publics, de la voirie, des réseaux à partir de mai et des espaces verts, d'ici à la fin de l'année”, se félicite Aurélie de Domingo, cheffe de projet aménagement urbain chez Aquitanis.

Dépolluer la nappe

La Communauté d'agglomération de La Rochelle (CdA), maître d'ouvrage des travaux de dépollution, a finalisé en 2023 les ambitieux travaux de dépollution de cette ancienne friche SNCF (35 hectares) polluée au mâchefer (résidu de l'incinération du charbon). *“Il reste un chantier actif qui ne gêne pas l'avancée du projet, celui de la dépollution de la nappe. Il devrait se terminer à l'automne”, assure la cheffe de projet.*

+ Écoquartier de Bongraine
permanence@ecoquartierdebongraine.fr

Rédaction : Julia Tourneur

La bonne semaine #3

Temps fort de l'écoquartier, *La bonne semaine*, véritable moment d'échanges entre les professionnels, riverains et futurs habitants, revient pour sa troisième édition festive. Elle se tiendra du 10 au 14 juin et proposera des chantiers participatifs, des ateliers ludiques et des moments de co-construction. Un kiosque verra le jour au cœur du jardin du projet, avec la contribution de tous les participants. L'artiste Martine Tarot proposera son spectacle intitulé « Le Tarot de la nuit », sur la friche, jeudi 13 juin à partir de 21h30. Des temps sportifs sont également au programme, ainsi que des rencontres avec le centre de loisirs et l'école de la Courbe, pour continuer la fresque participative. Bongraine, les habitants au cœur du projet.

LA BONNE SEMAINE
DÉCOUVRIR, SE RENCONTRER ET PARTICIPER !
DU 10 AU 14 JUIN 2024

📍 **Jardin du projet**
30 avenue Roger Salengro à Aytré

ATELIERS
SPECTACLE
ANIMATIONS
PROGRAMME COMPLET

Écoquartier de Bongraine | @larochelleagallo | @AggloLR
aytre.fr | agglo-larochelle.fr | @villeaytre

GOVERNEMENT
TERROIR
AYTRÉ
LA ROCHELLE
aquitanis

Communauté d'agglomération de La Rochelle

interview

Le Covid a boosté notre activité

Au cœur de la zone de Belle Aire, se trouvent les locaux du leader européen des machines pour la gastronomie japonaise. Alice Touchais est la directrice générale de Sushi Robots, une entreprise qui affiche une croissance florissante et de nombreux projets de développement.

Comment est née l'entreprise Sushi Robots et quels sont ses produits et services ?

En 2015, Emmanuel Letellier, fondateur de l'entreprise, quitte Londres pour revenir sur ses terres natales, en Charente-Maritime. Il crée une activité de consulting et collabore avec la chaîne Sushi Shop. Il comprend rapidement le besoin en machines pour la gastronomie japonaise. Pour ma part, j'arrive dans l'entreprise en 2016. Nous étions trois à l'époque. En 2020, Emmanuel quitte la société. Celle-ci intègre alors le groupe familial Baelen. Je prends la direction générale de Sushi Robots. Aujourd'hui, nous sommes 28 collaboratrices et collaborateurs, avec des filiales en Espagne, en Angleterre, en Pologne et prochainement en Allemagne. Nous sommes importateurs distributeurs de machines pour la production de sushis, notre cœur de métier. Nous proposons aussi aujourd'hui des machines pour les gyozas, les ramens... et toute la gastronomie japonaise. Pour chaque produit, chaque étape de fabrication, notre rôle est de mettre une machine en face. Par exemple, nous travaillons actuellement au développement d'une machine pour la soupe miso. Le prototype devrait être prêt en septembre. Nous considérons que les machines ne remplacent pas l'humain, ce sont des outils au service des humains. Et en parallèle, nous proposons un accompagnement technique disponible 24 heures/24.

Quelles activités sont hébergées sur le site d'Aytré ?

Ici, travaillent l'équipe commerciale, les techniciens et la chargée de service après vente, la logistique (import, export, gestion des stocks), le marketing et les services supports. Notre effectif a grossi ces quatre dernières années, voilà pourquoi nous poussons les murs et agrandissons nos locaux. Le Covid a boosté notre activité. Le sushi est un produit qui voyage très bien et qui a été plébiscité par les clients des livraisons de repas. En face, les vendeurs de sushi ont dû s'équiper pour faire face à la demande.

Sushi Robots se développe continuellement. Quels sont les projets en cours et à venir ?

En 2023, nous avons fondé notre propre centre de formation, la Japanese Cuisine Academy, ici à Aytré. Nous avons organisé la première session de notre formation « Devenir sushiman » en début d'année. D'autres formations verront le jour prochainement, ainsi que des offres d'e-learning. Par ailleurs, nous avons racheté l'année dernière l'organisation du championnat de France et du championnat d'Europe de sushi.

Propos recueillis par Julie Leboissetier



Agenda

MAI JUIN

Du 24 avril au 18 mai

Exposition

Découvrez le travail de Sandrine Pillon alias SAndo, artiste pluridisciplinaire. Visible librement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

▼
Lieu Médiathèque Elsa-Triolet

6 mai

Fête sportive des écoles

Journée d'activités athlétiques et de sports collectifs en présence des 450 élèves d'Aytré. Applaudissons ensemble la pratique sportive et l'esprit de jeu !

- + Pôle éducation, enfance et jeunesse
05 46 30 19 19

▼
Lieu Complexe sportif

Du 22 mai au 15 juin

Exposition

Découvrez le travail de Maryline Gregorutti, artiste peintre et plasticienne. Visible librement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

▼
Lieu Médiathèque Elsa-Triolet

3 mai

Fête des voisins

Envie de participer ? C'est simple ! Il suffit de :

- **Choisir un lieu** : un jardin, une cour, une place publique, le hall de votre immeuble, etc ;
- **Vous faire connaître auprès de l'Heure civique ou du Centre communal d'action sociale (CCAS)** : nous vous remettons un kit pour vous soutenir dans cette belle démarche de voisinage ! Appelez-nous au 05 46 55 41 41 ;
- **Préparer quelques gourmandises** : chacun apporte un plat à partager, pour un buffet convivial ;
- **Diffuser l'information** : informez vos voisins de la date et du lieu de la fête, par mail, flyers, ou simplement en passant le mot !

Plus nous serons nombreux, plus la fête sera belle ! Alors, à vos agendas, à vos fourneaux et surtout, tous à la fête !

- + Centre communal d'action sociale
05 46 55 41 41

▼
Lieu Partout dans vos quartiers

2 juin à 10h

Nettoyage du Marais doux

Sur une initiative de l'Heure civique aytrésienne, une opération de nettoyage du marais doux et de ramassage collectif des déchets est organisée. Rendez-vous dimanche 2 juin 2024, de 10h à 12h.

Rendez-vous à l'ancienne déchetterie dès 10h, muni de gants, de sacs et de détermination. Verre de l'amitié et pique-nique sur place.

- + L'heure civique aytrésienne
heurecivique@aytre.fr

4 juin

Accueil des nouveaux habitants

Sur invitation.

Vous venez d'arriver à Aytré ? Réalisez une déclaration de nouvel Aytrésien sur aytre.fr pour recevoir l'invitation.

▼
Lieu Aytré-plage

8 juin

Aytré prend le large !

La Ville d'Aytré vous donne rendez-vous pour célébrer l'océan avec un événement inédit.

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

▼
Lieu Aytré-plage

9 juin

Élections européennes

Quel est mon bureau de vote à Aytré ? En fonction de votre zone d'habitation, découvrez sur aytre.fr à quel bureau de vote vous êtes rattaché.



- + Pôle population – État civil et services à la population
05 46 30 19 19

Du 10 au 14 juin

La bonne semaine de Bongraine

Troisième édition de *La bonne semaine* de Bongraine. Une nouvelle semaine de rencontres, d'information, de réflexions et de convivialité autour du projet d'Écoquartier. Au programme : ateliers et chantiers participatifs, balades à vélo, visites guidées pour découvrir la biodiversité et les espaces protégés, animations ludiques pour sensibiliser à l'environnement, soirée musicale et autres temps festifs.

- + permanence@ecoquartierdebongraine.fr

▼
Lieu Jardin du projet, 30 avenue Roger-Salengros

14 juin à 18h

Inauguration (très) festive de la Maison Georges-Brassens

Après travaux, la Maison Georges-Brassens sera présentée sous le signe de la fête. Découvrez le Phare culturel au cours d'une soirée festive, dont la singularité pourrait vous surprendre... Au programme :

- Visite guidée décalée : l'espace culturel au cœur de la programmation du festival les Transhumances Littorales ;
- Vernissage burlesque par et pour âme(s) sensible(s)
- Concert (très) festif, à retrouver dès 21h.

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

▼
Lieu Maison Georges-Brassens

Du 19 juin au 31 août

Exposition

Découvrez le travail de Lo Doré, artiste peintre contemporaine spécialisée en peinture aquatique.

Le poisson, élément central de ses œuvres, évoque tantôt un lieu, une atmosphère ou un sentiment, laissant libre cours à l'imaginaire de chacun pour trouver l'interprétation qui leur sera propre. Visible librement aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

- + Pôle communication, culture et événementiel, 05 46 30 19 19

▼ **Lieu** Médiathèque Elsa-Triolet



Notre agenda est régulièrement alimenté ; suivez nos dernières mises à jour ici !

20 juin de 9h à 17h

Bus

Santé en mouvement

Porté par le groupe hospitalier Littoral Atlantique, le bus est un dispositif médical itinérant de prévention et de promotion de la santé, animé par une sage-femme et une infirmière. Il sillonne le département et propose aux populations éloignées des soins des consultations gratuites. Pour la deuxième fois, ce bus se rendra à Aytré et proposera notamment des actions de vaccination. Accès libre sans réservation.

- + Groupe hospitalier Littoral Atlantique
ch-larochelle.fr

▼ **Lieu**

Place des Grands-Prés

22 juin de 14h à 18h

Goûter dansant des aînés

Rencontres, animations et musique dès 14h, sur le thème des années 60 ! N'hésitez pas à venir costumés : cuir, vinyles, pantalons-cigarette, chemises et accessoires très colorés, le style des années 60 se veut décomplexé. Inscriptions auprès du CCAS du 21 mai au 14 juin 2024. Participation de 7€ pour les Aytrésiens et de 12€ pour les non-Aytrésiens.

- + Centre communal d'action sociale (CCAS)
05 46 55 41 41

▼ **Lieu** Salle Jules-Ferry

26 juin à 18h à 20h30

Spectacle modern jazz

Représentation de fin d'année de l'école de danse.

- + Pôle communication, culture et événementiel
05 46 30 19 19

▼ **Lieu** Maison Georges-Brassens

29 juin de 11h à 19h

L'auberge espagnole : le pique-nique

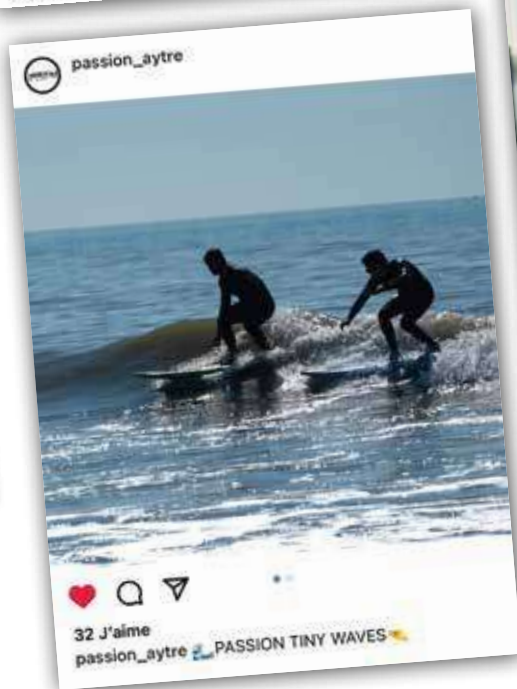
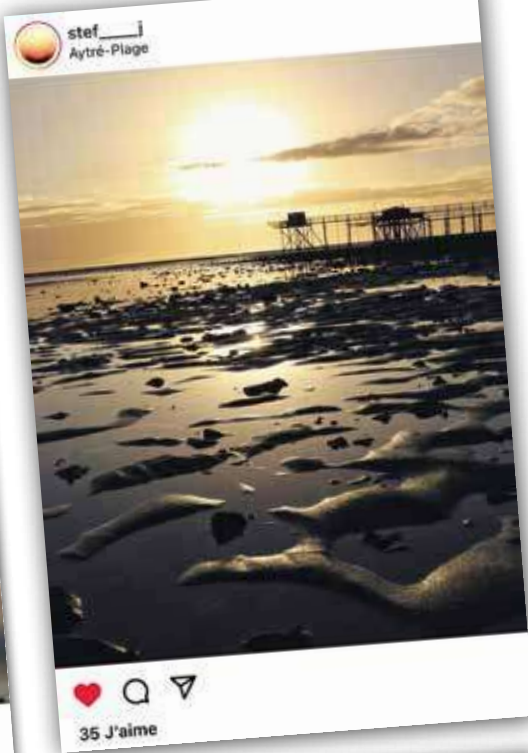
Après-midi gourmande et conviviale organisé par l'association Aytré avec vous. Emmenez ballons, jeux de boules, jeux de cartes et toutes autres activités extérieure pour une journée placée sous le signe du soleil et du partage. Inscriptions préalables nécessaires.

- + Association Aytré avec vous
contact@aytreavecvous.fr
07 81 17 37 38

▼ **Lieu** Parc Jean-Macé

À VOUS !

Partagez vos photos en mentionnant la Ville @villeaytre.



VEND.	❤️	MAISON	
14 JUIN	👁️	GEORGES	
🟡	18H	BRASSENS	
	INAUGURATION STREET ART + D'INFOS AYTRE.FR	SPECTACLES CONCERT	🌸 AYTRE

SÉLECTIONS

Enrichissez votre savoir !

L'été approche à grands pas, et avec lui, l'envie de se détendre avec un bon livre. Que vous soyez amateur de romans policiers, de littérature fantastique ou de BD, la médiathèque Elsa-Triolet a de quoi satisfaire vos envies. Retrouvez ici les dernières parutions, les coups de cœur de notre bibliothécaire et des thématiques originales pour explorer de nouveaux horizons et enrichir votre savoir.

Christine SABA & Anaïs ALVAREZ :

Les Grandes inventions vues par deux ados

(Poulpe fictions)

Ça ressemble à un roman et pourtant c'est truffé d'infos documentaires. Deux copains Mona et Walid sont des ados curieux mais pas des élèves modèles car toujours en train de (se) poser des questions qui n'ont rien à voir avec le cours dans lequel ils se trouvent. Et c'est tant mieux pour nous car leurs exposés vont sortir de l'ordinaire et nous apprendre (ou nous rappeler) de nombreuses choses.



Jamie BUTTERWORTH :

50 plantes pour ceux qui n'ont pas la main verte

(Delachaux & Niestlé)

Vous rêvez devant les fleuristes et autres jardinerie, quand ce n'est pas sur les intérieurs de vos amis, mais vous êtes incapable de garder une plante en vie ? Alors ce livre est fait pour vous. Loin de stigmatiser le néophyte, ce guide nous apprend un tas d'astuces pour faire de notre environnement une jungle végétale : les plantes les plus résistantes sont présentées, avec quelques conseils pour les garder en pleine forme. C'est instructif et plein d'espoir. Alors, vite, ressortez vos pots, terreaux, et arrosoir et lancez-vous !



Yves H. & HERMANN :

Brigantus : 1 : Le Banni

(Le Lombard)

Une BD somptueuse, aux dessins et couleurs splendides, dont on attend la suite avec impatience. Le rouge (sang) est omniprésent pour raconter cet épisode de l'histoire lorsque les Romains envahissent l'Écosse et décident de soumettre les différentes factions écossaises qui vont s'allier pour résister. Une BD de bruit et de fureur où le mouvement est perpétuel, et qui laisse le lecteur abasourdi.



Thomas BROSET & Marine CABIDOCHÉ :

Les P'tis secrets du littoral

(La Geste)

Voici un petit ouvrage, mi-histoire-mi-documentaire qui parlera à tous : une mouette et une palourde font connaissance sur une plage. Leur découverte mutuelle sera ainsi l'occasion pour elles deux de donner un certain nombre d'informations sur le milieu naturel dans lequel elles vivent, non sans noter les travers des humains qui envahissent et détruisent parfois la nature sauvage.

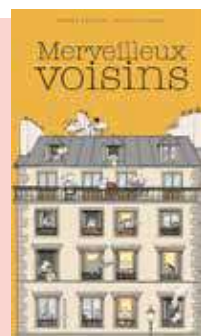


Hélène LASSERRE & Gilles BONOTAUX :

Merveilleux voisins

(Le Seuil Jeunesse)

Ah les voisins ! Ce peut être une bénédiction ou une vraie calamité, on le sait tous. Alors rendez-vous dans cette rue où les animaux se partagent un immeuble bon an mal an. Tout n'est pas rose et chacun doit faire des concessions pour accepter l'autre. Cela vous parle ? Alors, rendez-vous tous ensemble pour la Fête des Voisins.



+ Médiathèque Elsa Triolet
12 rue de la gare, parc Jean Macé
05 46 30 19 19

Ouverte le mardi de 14h à 17h sur rendez-vous pour le « Click & collect », mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 14h à 18h, samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h



CHAIKO :

Les Misérables

(Paquet)

Cette BD donnera peut-être envie à certains de se replonger dans l'œuvre magistrale du monument de la littérature qu'est Victor Hugo. Mais si ce n'est pas le cas, rien n'empêche de se plonger avec délice dans cette adaptation aux tons feutrés de bleu et gris, de temps en temps éclairée d'une touche plus chaude. Nul doute que vous serez séduit par la couverture, portrait du célèbre Jean Valjean.

Expression de la majorité

L'aménagement d'un territoire : un défi

Aménager un territoire, c'est le développer de manière durable, harmonieuse, en tenant compte de l'environnement et dans le respect des citoyens et de leur qualité de vie. C'est construire à la fois des logements et des équipements publics, penser aux équipements de santé et aux personnes âgées. C'est donc aussi créer, rénover et développer des voiries, des modes de transport adaptés. Aytré connaît et va connaître une très forte croissance dans les prochaines années, liée à l'attractivité de son territoire. Notre but est alors de maîtriser au mieux ce développement, au bénéfice et au respect de tous les vivants.

Quelques exemples :

- rénovation et extension de l'école de La Courbe, lancée en 2024 ;
- requalification du centre-ville, associée aux interrogations des habitants sur la place du futur marché couvert ;
- requalification du sentier littoral, dont les travaux débutent cette année pour s'achever fin 2025 ;
- développement du quartier Pierre Loti, projet encore embryonnaire, présenté et associé à terme au programme de reconstruction de l'école Petite Couture.

Enfin, vous le savez, à l'heure où ces lignes sont écrites, le futur hôpital de territoire devrait voir le jour dans notre ville. Mais ce futur centre hospitalier doit être pensé : non pas comme un nouvel hôpital de centre-ville aux très nombreuses contraintes (difficultés futures d'agrandissement, nuisances atmosphériques, sonores, etc), mais comme un espace communautaire pratique pour tous.

Rappelons que 4 000 soignants y travaillent et que plusieurs milliers de personnes s'y rendent quotidiennement. Sans oublier l'importance des livraisons, le ballet des ambulances et les rotations de l'hélicoptère en pleine ville !

Alors, ce futur hôpital : site des Cottes Mailles ou site de Varaize ?

Lors du dernier Conseil de surveillance de l'hôpital, un avis consultatif a été rendu en faveur du site des Cottes Mailles ; or, ce site présente toutes les caractéristiques d'un nouvel hôpital de ville, tel que nous le connaissons aujourd'hui avec toutes ses contraintes : exiguïté, sans extension possible, circulation automobile intense, nuisances, etc, au cœur d'un quartier résidentiel... Veut-on refaire les mêmes erreurs ?

A l'opposé, le site de Varaize propose :

- un accès direct par la rocade, sans traverser Aytré ;
- une implantation facilitée d'une gare TER en son sud, desservant l'hôpital et la ZAC de Belle Air et ses milliers de salariés ;
- la proximité immédiate de l'adduction d'eau, avec deux châteaux d'eau ;
- la possibilité d'extension, pour accueillir pompes funèbres, Établissement français du sang, école d'infirmières et tous les services adjuvants à l'hôpital.

Enfin, ce site est déjà classé en zone ZAUX, classement de réserve à l'urbanisation. Cette disposition lui offre ainsi la possibilité de développement nécessaire à un établissement d'utilité publique. D'ailleurs, le Gouvernement a décidé de faire sortir de ces obligations du ZAN (Objectif zéro artificialisation nette) un certain nombre de projets : pourquoi pas ce futur établissement hospitalier déclaré d'utilité publique ?

Pour nous, la réponse est claire : nous nous opposerons fermement à toute décision contraire au bien-être de nos concitoyens, et nous appelons les aytrésiennes et les aytrésiens à se rassembler derrière leur municipalité pour faire entendre la voix du bon sens.

Pierre Cuchet, chargé de l'aménagement du territoire, de l'écologie et de l'urbanisme ; Jonathan Coulandreau, chargé du patrimoine bâti & naturel et de la propreté de la Ville.

Groupe « Aytré êtes-vous prêts.es ? »

Un budget en trompe l'œil

Le 28 mars dernier la municipalité a présenté son budget pour l'année 2024. Comme les années précédentes nous avons voté contre. Contre la méthode, qui ne permet toujours pas d'apprécier la ligne directrice de cette équipe.

Contre des décisions, qui tendent à réduire les dépenses de fonctionnement au profit de projets que nous jugeons inappropriés. Pour exemple, la diminution de 400.000 € de la ligne dépenses de personnel confirme la baisse des effectifs et le recours croissant à des contrats de prestations, notamment pour certains travaux d'entretien des espaces verts ou l'externalisation de la restauration scolaire à l'école de la Petite Couture.

Nous regrettons le montant des subventions accordées au monde associatif qui ne tient toujours pas en compte de l'inflation. Des associations qui devront se contenter du minimum, comme le Centre Socio Culturel dont certaines missions s'apparentent à un service public à l'instar de la crèche de la baleine bleue. Le montant de la subvention allouée ne lui permettra pas de répondre aux évolutions de la structure et à la revalorisation des rémunérations du personnel imposée par la convention collective.

86.000 €...

C'est le coût supposé à la charge de la commune pour le concert XXL du 12 juillet ! Nous ne pouvons que réagir négativement au regard d'une telle dépense pour une seule soirée alors que certains projets portés par des associations Aytrésiennes rencontrent bien des difficultés pour obtenir un financement. La dimension culturelle d'un projet est bien sûr un élément indispensable du paysage politique d'une commune, mais elle doit prioritairement permettre l'accès à la culture à un public le plus large possible et

ne pas se limiter à des coups médiatiques et festifs et à quel prix.

Ces économies sur le fonctionnement sont présentées comme nécessaires pour permettre le financement d'investissements d'envergure. A noter que le taux de réalisation de ces investissements s'affichait péniblement à 45 % en 2022, et qu'en 2023 ce n'est guère mieux 48%, alors que la municipalité nous avait pourtant fièrement annoncé un bien meilleur score !!

Le retard pris sur la mise en œuvre des investissements sera très difficile à rattraper et pénalise d'ores et déjà les finances de la commune au regard d'une part, de l'inflation sur les prix de la construction et, d'autre part, de la fluctuation des taux d'intérêt

Une éclaircie pour la musique et du flou pour la danse

Nous apprenons que l'horizon de l'école de musique s'éclaircit, après bien des années de tergiversations la mairie a pris contact avec la SLEP. Cette association répondrait aux exigences de la communauté d'agglomération ce qui lui permettrait d'intégrer le réseau des écoles de musique communautaire. En revanche, l'incertitude demeure pour l'école de danse qui reste pour le moment sous l'égide de la municipalité.

Hélène RATA, Hélène de SAINT DO, Yan GÉNONET, Olivier CALIX, Vincent HEUSICOM

Nous contacter :

FACEBOOK: Aytré, Êtes-vous prêts, INSTAGRAM: @aytreetesvousprets

MAIL : aytre.evp@gmail.com

Nous rencontrer : PERMANENCES – Les 20 mai et 17 juin de 14h00 à 17h00 - Salle des embruns

Liste « Aytré à venir ! »

Le budget a été voté lors du conseil municipal du 28 mars dernier. Notre groupe s'est prononcé contre. Nous vous expliquons pourquoi.

En fonctionnement, nous contestons tout d'abord le maintien de la politique de rigueur mise en place depuis le début du mandat. La mise en œuvre du «pacte budgétaire» qui consiste à dégager 200 000 euros d'économie par an durant tout le mandat devient illisible. En effet, contrairement aux trois dernières années, nous ne savons pas concrètement où la majorité trouve les économies ou les recettes supplémentaires pour 2024.

Plus grave encore, la volonté d'afficher de beaux ratios poussent la majorité à externaliser des activités auparavant assumées par le personnel municipal, comme la restauration scolaire ou la propreté de la ville. Et pourtant, on remarque aisément que le coût des services extérieurs augmente bien plus que les économies supposément faites sur la baisse des effectifs municipaux. C'est une différence fondamentale entre la majorité et notre groupe. Nous pensons que ce qui relève de l'intérêt général doit rester dans le périmètre municipal, puisque le service public n'est pas là pour satisfaire un quelconque bénéfice mais bien pour satisfaire l'intérêt et les besoins de nos concitoyens.

Nous avons également pointé la baisse de la subvention au CCAS ainsi que le caractère immuable presque à l'euro près des subventions données aux associations pourtant toujours plus nombreuses sur notre territoire. Comment la majorité peut-elle accompagner leur dynamisme en baissant la part des subventions allouées aux associations de 10 à 8% sur le budget global ?

Sur la partie relevant de l'investissement, nous ne pouvons que nous réjouir de la prévision de 7 millions d'euros affichée par la municipalité. Une montée en puissance que nous demandions depuis le début du mandat. Néanmoins, nous avons pu démontrer que l'affichage budgétaire de la majorité ne s'est concrétisé en moyenne qu'à hauteur de 2/3 sur les précédents budgets. Les restes à réaliser d'une année à l'autre sont toujours plus importants : un doute sérieux persiste encore cette année sur la capacité de la majorité à réaliser ce qui est prévu.

Si nous pouvons partager certaines orientations prises comme la réfection de bâtiments ou de certaines voiries, nous ne voyons pas la cohérence de l'action municipale. Une partie du budget s'attache à pallier au plus pressé et à dépenser de l'énergie dans des projets plus que contestables comme le déplacement de la halle du marché à la place de la salle Jules Ferry, et ce avant même de connaître le résultat de la consultation lancée auprès des habitants et sans connaître le devenir de l'école Jules Ferry. De même, le budget prévoit des sommes pour la requalification du centre ville, avant même de traiter les problèmes de circulation en centre bourg et sans avoir débattu du devenir de l'espace Prévert.

Enfin, nous avons clairement fait savoir que notre préférence allait vers des écoles à taille humaine quadrillant correctement le territoire. L'économie des moyens semble être la priorité de la majorité pour ce qui concerne les écoles. Nous ne pouvons que nous réjouir que ce mandat se termine.

**Arnaud Latreuille, Lisa Teixeira, Jacques Garel pour Aytré à venir !
Mail : aytreavenir@gmail.com**

CÔTE Océan

La guinguette estivale d'Aytré plage est ouverte

Jusqu'au 30 septembre, les cabanes de plage animent l'anse de Godechaud pour passer du bon temps et se retrouver.

Lorsque les cabanes s'installent à Godechaud, un vent d'été souffle sur la ville. Chaque année, elles animent l'anse et ponctuent l'agenda estival d'une programmation musicale, sportive, artistique et surtout gourmande.

Cette année, la Ville a mis en place une délégation de service public, permettant ainsi de nouer un contrat de six ans avec les cabanes, leur offrant l'opportunité de développer leur activité.

➕ Pôle population
05 46 30 19 19



Suivre l'actualité de la guinguette sur Facebook

MAIRIE D'AYTRÉ
Place des Charmilles
BP 30102
17442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 aytre.fr



Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Astreinte : 06 22 35 10 74 En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week-end.

Vous ne recevez pas « Contacts » dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 30 19 04 ou secretariat.cce@aytre.fr

Quatre cabanes gourmandes

Au détour d'une balade en bord de mer, Aytrésiens et estivants pourront donc faire une halte des plus gourmandes dans cette guinguette avec une offre complète. On retrouvera, chez Yves and Be (burgers et salades), le célèbre food-truck du basket du Stade rochelais et des Francofolies, Korser Breiz (crêpes salées, sucrées et galettes saucisses), l'habitué des lieux, Toc à dom (cuisine traditionnelle et locale tournée vers la mer) et enfin l'emblématique glacier artisanal Tonton Maboule, pour fondre de plaisir. Le camion Marcel reviendra vous faire danser avec ses vinyles (mais vous pouvez aussi en apporter) vendredi 5 juillet de 18h à 22h30 - vendredi 19 juillet de 18h à 22h30 - vendredi 9 août de 18h à 22h30 - vendredi 23 août de 18h à 22h30. En cas de mauvais temps report le mercredi suivant.

Rédaction : Julia Tourneur

N°248 MAI JUIN 2024

Directeur de publication : Tony Loisel
Directeurs adjoints de la publication : Camille Lagrange, Rita Rio
Rédacteur en chef : Stéphane Doucinot
Coordination : Manon Petit
Rédaction : Julie Leboissetier, Julia Tourneur, Laurence Le Quillic, Manon Petit
Crédits photos : Aurélien Faidy, Emilie Chaix, Maxime Maingourd, Marie Lou Dubois.
Mise en page : 1 2 3 ! Simone
Impression : Imprimerie Rochelaise
Régie publicitaire : Ouest Expansion, Guillaume Doublet - 07 72 25 09 98
Dépôt légal : à parution ISSN : 11485876
Imprimé à 6 330 exemplaires sur du papier 100% recyclé

Horaires des marées

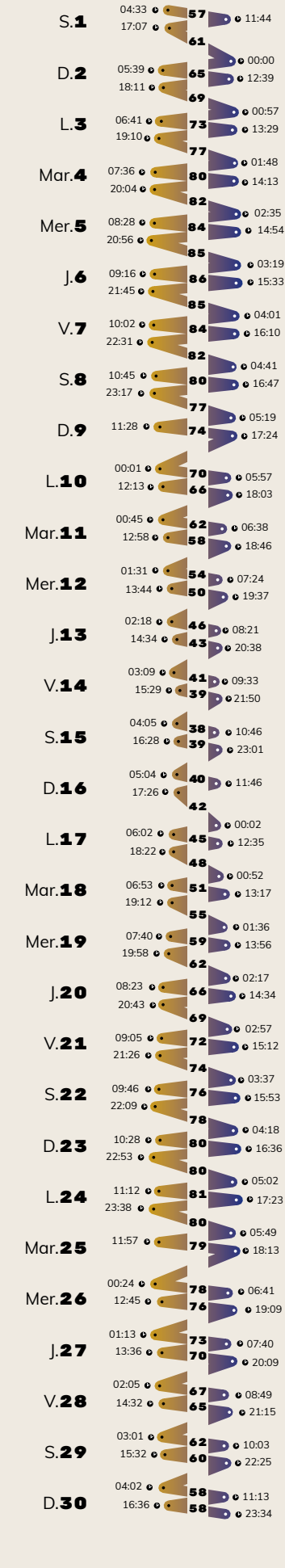
MAI 24

BASSE MER
COEFFICIENT DE MARÉE
HAUTE MER



JUIN 24

BASSE MER
COEFFICIENT DE MARÉE
HAUTE MER



Economie
Sociale
et Solidaire

**Service d'Insertion par
L'Activité Économique (SIAE)**

- Conseils et services sur-mesure et adaptés à votre projet et à la saison.
- Prestations de **qualité** avec des interventions ponctuelles ou des contrats à l'année.
- Pour tous publics : particuliers, entreprises, collectivités, associations...
- Déduction fiscale** à hauteur de 50%*
- Possibilité de régler en **Cheque Emploi Service Universel (CESU)**.



05.46.44.38.85

siae@escale-larochelle.com

SIAE - 62 avenue Edmond Grosset - 17440 Aytré

www.association-escale.fr

f Association L'Escale

DEVIS GRATUIT

*dans la limite du plafond de l'impôt d'entreprise

EDOUARD DENIS

**VIVRE OU INVESTIR À AYTRÉ
DANS UN APPARTEMENT NEUF,
le choix d'une qualité de vie**



Studios meublés :
idéal en location meublée non-professionnelle
Du 2 au 4 pièces
en accession à la propriété



Terrasses en escalier
et grandes terrasses Sud



Stationnements privés
en sous-sol



À 15 min. de La Rochelle :
tous les points d'intérêt
et services à proximité



WWW.EDOUARDDENIS-IMMOBILIER.COM

SAS EDMP Apogée RCS 879 768 441 Lille. Document non contractuel. Illustrations libre à la libre interprétation de l'artiste, destinées à exprimer une intention architecturale d'ensemble susceptible d'adaptations. © Perspectives - Mag Architecture / Architecture - EDV Architects. Création - copexart

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS !

Numéro indicatif local

05 56 01 75 01



**POMPES
FUNÈBRES
PUBLIQUES**
La Rochelle - Ré - Aunis

LA ROCHELLE
27 rue du Dr Schweitzer - 17000 LA ROCHELLE

contact@pfpubliques.fr
Tél. 05 46 51 51 56

Habilitation préfectorale 19-17-0100

NIEUL-SUR-MER
Avenue du Grand Large
C.C. Le Moulin des Chênes Verts - 17137 NIEUL-SUR-MER
agence.nieulsurmer@pfpubliques.fr
Tél. 05 46 51 11 09

Habilitation préfectorale 20-17-0133

**PLUS DE 1000 FAMILLES
FONT CONFIANCE
AU FUNÉRAIRE PUBLIC
DE CHARENTE MARITIME**

Les Pompes Funèbres Publiques vous garantissent :

**UN ACCOMPAGNEMENT
HUMAIN**

**LA PERSONNALISATION
DES OBSÈQUES**

**LA GARANTIE
D'UN PRIX JUSTE**

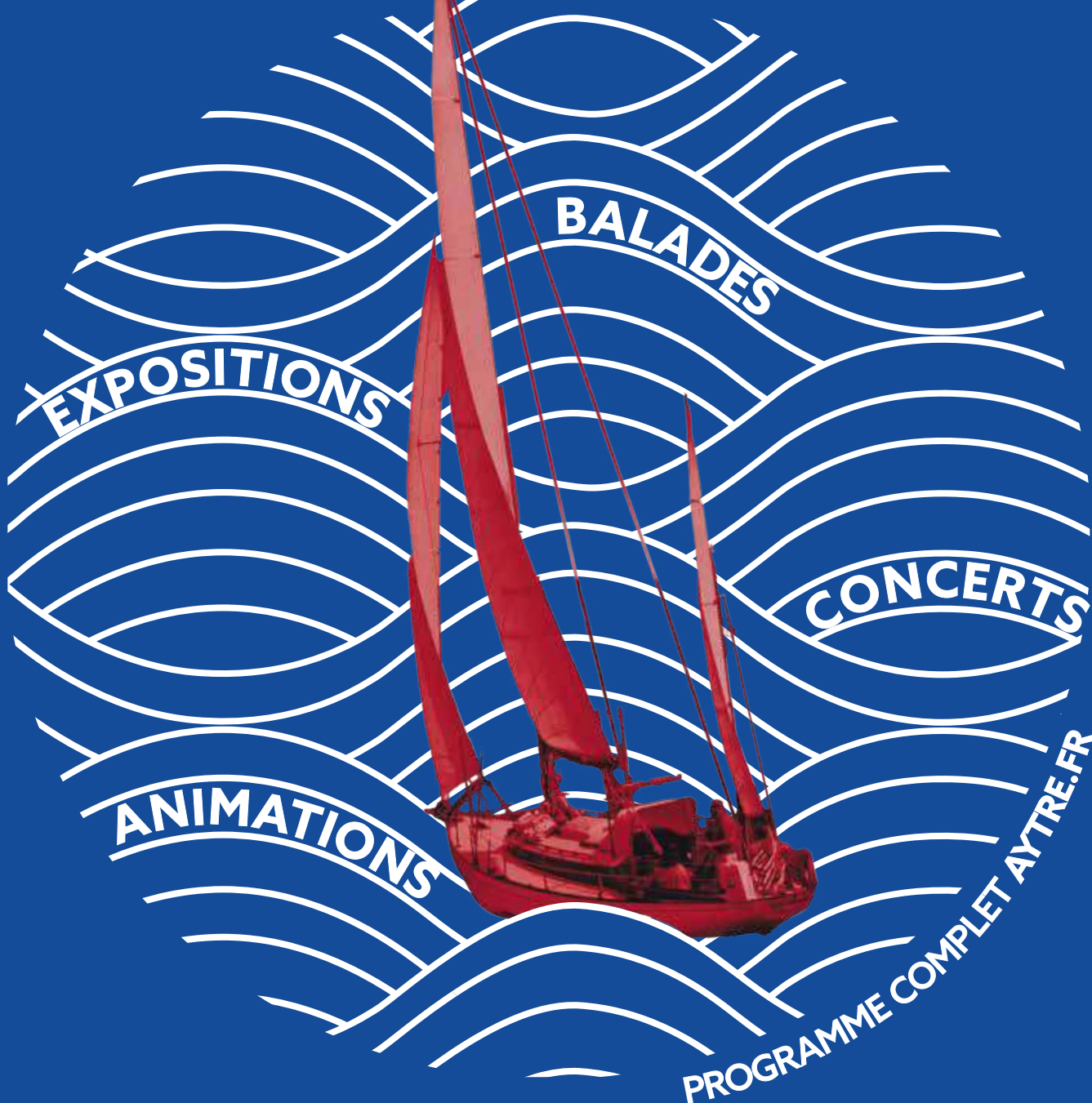
ORIAS (2006467)

SAM.
8 JUIN 2024

AYTRÉ PREND LE LARGE

 Parc de Godechaud
route de la Plage

GRATUIT



Un rendez-vous organisé dans le cadre de la journée mondiale des océans
et de la « Fête de la mer et des littoraux ».

RENSEIGNEMENTS

Pôle communication, culture et événementiel
Médiathèque Elsa Triolet (1^{er} étage), 12 rue de la Gare
17440 Aytré
05 46 30 19 04



aytre.fr



AYTRÉ